



## Commerce et vie économique

## Le commerce, c'est la vie !

Pour nous, il est temps de donner un nouvel essor à la vie des commerces et des entreprises dans notre ville.

Promouvoir le développement économique d'Ablon, tout en conservant et en s'appuyant sur son agréable côté village sera notre objectif premier.

- **Valoriser les zones commerçantes** rue du Bac, le Coteau, place Gambetta, avec un fleurissement agréable, leur balayage et leur nettoyage quotidien ;

- **Apporter le soutien de la Mairie à l'association des commerçants** pour développer ses initiatives et son dynamisme. Elle sera consultée pour les choix de l'aménagement de la ville.

- **Instaurer des places "courses-minutes"**, réservées aux stationnements courts rue du Bac le temps de faire ses courses.

- **Créer un marché du terroir**, par exemple le vendredi soir, rue du Bac en concertation avec les commerçants.

- **Installer des plans indicatifs** et des panneaux signalétiques des commerces aux entrées de la ville.

- **Rendre la rue du Bac piétonne un dimanche par mois** autour d'animations et d'activités.

Développer la vie des entreprises sur Ablon, c'est donner une chance au futur et à l'emploi. Nous mettrons à profit les forces de notre positionnement géographique, près de centres économiques actifs. (Belle Epine, Rungis). Nous nous attacherons immédiatement à :

- ◆ Créer un service "**Commerce et développement économique**" avec un interlocuteur unique en Mairie chargé des relations avec les commerçants, artisans, entreprises et les institutions extérieures (Impôts, Chambre de Commerce, SDIE ... )
- ◆ Promouvoir notre ville auprès des instances et organismes spécialisés telles que l'Agence de Développement du Val de Marne, la Chambre de Commerce et d'Industrie et des pôles de compétences économiques du département, dans les métiers de l'Agroalimentaire, la Santé, l'Imagerie. Ainsi, nous ferons venir de nouveaux emplois.
- ◆ Créer un "**Club des Entrepreneurs**" pour favoriser les échanges et développer des actions avec le soutien de la Mairie

- ◆ Favoriser des créations d'activités tertiaires, non polluantes et à valeur ajoutée, et ne nécessitant pas de grandes surfaces d'exploitation (professions libérales, professions de santé et aide à la personne, activités informatique, commerces ... )
- ◆ Exonérer de taxe professionnelle pendant deux ans pour les nouvelles entreprises
- ◆ Afficher en mairie les propositions d'emplois et de stages des entreprises et commerces ablonais

**Jean-Noël Collas**